

Evolution du travail intérimaire/temporaire en Suisse romande

Version actualisée, chiffres 2015

Septembre 2016

Observatoire Romand et Tessinois de l'Emploi Office cantonal de l'emploi 16, rue des gares (1202 Genève) Case postale 2555 1211 Genève 2













Impressum

Titre

Evolution du travail intérimaire/temporaire en Suisse romande – Version actualisée, chiffres 2015

Mandant

Conférence Romande et Tessinoise des Offices cantonaux de l'emploi (CRT)

Auteurs du rapport

Alexandre Meyer, Coordination ORTE, office cantonal de l'emploi, Genève, avec la collaboration d'Olivier Thomas, chef de projets, service de l'emploi, Neuchâtel

Contact

Observatoire Romand et Tessinois de l'Emploi (ORTE) Office cantonal de l'emploi 16, rue des Gares (1202 Genève) Case postale 2555 1211 Genève 2 Tél. 022 546 36 33 Fax 022 546 97 00

Téléchargement via Internet

Canton de Fribourg <u>www.fr.ch/spe</u> (Economie & Société/Observatoire du marché du travail) Canton de Genève <u>https://demain.ge.ch/emploi</u>

Canton du Jura www.jura.ch
Canton de Neuchâtel www.ne.ch
Canton du Valais www.vs.ch
Canton de Vaud www.vd.ch

© ORTE Genève, septembre 2016

Synthèse

Définition

Travail intérimaire ou temporaire: il met en jeu trois acteurs : un employeur (l'agence de location de services ou le bailleur de services), un salarié (le travailleur intérimaire) et une société dans laquelle est employé ce salarié (l'entreprise d'accueil ou l'entreprise locataire de services). Ainsi, le salarié intérimaire est employé par une entreprise de location de services pour effectuer une mission dans une entreprise utilisatrice. Toute mission donne lieu à un contrat de travail temporaire et à un « contrat de mission ». Le salarié intérimaire reste formellement employé de l'agence de location de services. En Suisse, le travail intérimaire/temporaire est régi par la Loi fédérale sur le service de l'emploi et la location de services (LSE) et son ordonnance (OSE).

L'évolution du travail intérimaire/temporaire en Suisse et en Suisse romande Version actualisée, chiffres 2015.

Le nombre d'heures louées recule en 2015 au niveau romand et national Après la hausse enregistrée entre 2013 et 2014, le nombre d'heures louées par les agences pratiquant la location de services recule entre 2014 et 2015, de 4.1% au niveau suisse et de 7.3% au niveau romand. Les agences ont loué près de 177 millions d'heures en Suisse dont 53 millions d'heures en Suisse romande. A noter qu'au niveau romand, Genève enregistre une baisse de 15% alors que le nombre d'heures louées dans le canton du Valais augmente de 4%.

Après les chiffres records de 2014, le nombre de travailleurs placés en emploi intérimaire diminue en 2015 au niveau national et romand En 2015, le nombre de travailleurs placés en emploi intérimaire a connu une baisse de 1% au niveau national et de 2% en Suisse romande. Les agences suisses ont placé 320'883 travailleurs, soit 3'713 personnes en moins que l'année précédente. En Suisse romande, ce chiffre atteint 97'560 personnes soit une baisse de près de 1'935 personnes par rapport à 2014.

L'emploi intérimaire représente 2,4% de l'emploi total en Suisse Selon nos estimations, en 2015 en Suisse, les travailleurs intérimaires ont occupé près de 94'000 postes de travail en équivalent plein temps, soit 2.4% de l'emploi national. Cette proportion se montait à environ 2.6% en 2014, 1.8% en 2005 et 0.7% en 1995.

L'emploi intérimaire féminin progresse au niveau national et recule en Suisse romande Les femmes intérimaires restent minoritaires. En effet, en 2015, elles ne représentent que 26% des intérimaires à l'échelle nationale et 29% à l'échelle romande. En Suisse, le nombre de femmes placées en emploi intérimaire a augmenté de 2%, et celui des hommes a diminué de 2%. En Suisse romande, le nombre de femmes intérimaires a enregistré une baisse de 8% et une hausse de 1% pour les hommes.

En 2015, 63% des intérimaires en Suisse sont de nationalité étrangère contre 72% au niveau romand

Entre 2014 et 2015, au niveau national, le nombre d'intérimaires suisses est resté stable (-0.1%) et celui des étrangers a baissé de près de 2%. Sur le plan romand, le nombre d'intérimaires a enregistré une baisse de 1% pour les suisses et de 2% pour les étrangers. En 2015, la proportion d'intérimaires étrangers a atteint 72% au niveau romand et 63% au niveau national ce qui représente une baisse de 1 point de pourcentage dans les deux cas par rapport à 2014.

Diminution de la part des travailleurs européens au bénéfice d'une procédure d'annonce (moins de 90 jours) et sous contrat avec une agence de location de services En 2015, sur 113'310 travailleurs européens ayant pris un emploi pour moins de 90 jours en Suisse, 28'701 étaient sous contrat avec une agence de location de services, soit 25%. Cette proportion était de 27% en 2014.

En Suisse romande, on recensait 46'783 travailleurs européens annoncés, dont 11'224 employés par des agences, soit 24%. Cette proportion était de 26% en 2014.

Malgré le recul du nombre d'heures louées et du nombre de personnes placées en mission temporaire, le nombre d'agences pratiquant le placement fixe et/ou intérimaire continue sa progression A fin 2015, on dénombrait 6'360 agences (pratiquant le placement fixe et/ou intérimaire) en Suisse dont 1'219 en Suisse romande. Entre 2014 et 2015, le nombre d'agences a augmenté de 3% au niveau national et au niveau romand. Entre 2013 et 2014, ces augmentations avaient été de 2% au niveau national et de 3% au niveau romand.

A l'exception des agences spécialisées dans le placement d'artistes dont le nombre a encore reculé au niveau national et romand, tous les autres types d'agences ont vu leur effectif augmenter.

Table des matières

١.	Cadre de l'étude	0
2.	Evolution du nombre d'heures louées	7
3.	Evolution du nombre de travailleurs intérimaires	8
4.	Part de l'emploi intérimaire par rapport à l'ensemble des emplois suisses	9
5.	Evolution du nombre de travailleurs intérimaires selon le sexe	10
6.	Evolution du nombre de travailleurs intérimaires selon la nationalité	11
7.	Emploi intérimaire et travailleurs européens au bénéfice d'une procédure d'annonce (moins de 90 jours)	12
8.	Evolution du nombre d'agences de placement et de location de services	13
9.	Conclusion	14
An	nexe 1 : Nombre d'agences par type et par canton	15

1. Cadre de l'étude

Objectif

La Conférence Romande et Tessinoise des Offices cantonaux de l'emploi (CRT) a mandaté l'Observatoire Romand et Tessinois de l'Emploi (ORTE) afin d'analyser et de suivre le développement du travail intérimaire en Suisse et en Suisse romande. En 2006, l'ORTE a publié un premier rapport qui présentait l'évolution du travail intérimaire de 1993 à 2005 aux niveaux national, régional et cantonal, ainsi qu'une synthèse de différentes études portant sur l'emploi temporaire et intérimaire. Afin de poursuivre son observation sur l'évolution du travail intérimaire, l'ORTE présente dans ce rapport une actualisation des données de l'année 2015 en relation aux thèmes suivants :

- le nombre d'heures louées.
- le nombre de travailleurs intérimaires selon le sexe et la nationalité,
- le nombre d'agences de placement et de location de services,
- le nombre d'intérimaires européens au bénéfice d'une autorisation de travail de moins de 90 jours.

Les rapports concernant l'évolution du travail intérimaire peuvent être téléchargés sur les sites Internet des services de l'emploi des cantons romands (voir page 2).

Définition

La définition du **travail temporaire** est large et comprend des formes d'emploi très différentes les unes des autres. Selon l'OCDE¹, le travail temporaire est une forme d'emploi salarié qui, de par sa nature, n'offre pas aux travailleurs la perspective d'un travail à durée indéterminée. Ces « emplois salariés à durée limitée » peuvent prendre différentes formes, comme par exemple : les contrats de durée déterminée (CDD), la location de services, les contrats pour une tâche spécifique (contrat de mandat), les contrats de remplacement, le travail saisonnier, le travail à la demande, les contrats de stage ou encore les programmes d'emploi temporaire subventionnés dans le cadre de l'assurance-chômage (PET). En Suisse, le travail intérimaire ou temporaire est l'une des trois formes de la location de services.

Le travail intérimaire ou temporaire en Suisse, qui fait l'objet d'une analyse détaillée dans cette étude, est régi par la Loi fédérale sur le service de l'emploi et la location de services (LSE) et son ordonnance². Il met en jeu trois acteurs : un employeur (l'agence de location de services ou bailleur de services), un salarié (le travailleur intérimaire) et une société dans laquelle est employé ce salarié (l'entreprise d'accueil ou l'entreprise locataire de services). Ainsi, le salarié intérimaire est employé par une entreprise de location de services pour effectuer une mission dans une entreprise utilisatrice. Toute mission donne lieu à un contrat de travail temporaire et à un « contrat de mission », le salarié intérimaire restant formellement employé par l'agence de location de services. Cette loi réglemente aussi le placement privé et le placement public des travailleurs. Dans les pages qui vont suivre et afin de ne pas alourdir le texte, nous parlerons de travail intérimaire en lieu et place de travail intérimaire ou temporaire.

Sources d'information explorées

Les principales données utilisées proviennent des institutions suivantes :

- seco: Statistiques des entreprises de placement et de location de services (EXLSE)³
- ODM: Statistiques sur la libre circulation des personnes

¹ Organisation de Coopération et de Développement Economique.

² Selon l'ordonnance sur le service de l'emploi et la location de services (OSE) :

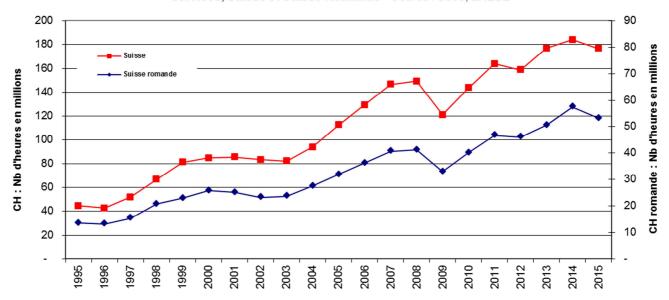
Art. 26 : L'activité de location de services (art. 12, al. 1, LSE). Est réputé bailleur de services celui qui loue les services d'un travailleur à une entreprise locataire en abandonnant à celle-ci l'essentiel de ses pouvoirs de direction à l'égard du travailleur.

Art. 27 : Formes de la location de services (art. 12, LSE).

³ Données accessibles sur le site Internet du seco : http://www.avg-seco.admin.ch. Précisons que ces données prennent en compte les personnes dont les services ont été loués à l'étranger par des agences de location de services établies en Suisse.

2. Evolution du nombre d'heures louées

Après la hausse enregistrée entre 2013 et 2014, le nombre d'heures louées par les agences suisses a connu une baisse en 2015 avec 176.6 millions d'heures. Le nombre d'heures louées a diminué de 4.1% par rapport à l'année précédente, ce qui représente, au niveau national, 7.5 millions d'heures en moins.



Graphique 1 : Evolution du nombre d'heures louées par les agences pratiquant la location de services, Suisse et Suisse Romande - Source : seco, EXLSE

La Suisse romande enregistre une baisse plus importante qu'à l'échelle nationale. Le nombre d'heures louées par les agences romandes est passé de 57.5 à 53.2 millions entre 2014 et 2015, soit une réduction de 4.2 millions d'heures (-7.3%).

Le nombre d'heures louées a particulièrement diminué dans le canton de Genève (-15.3%), ce qui représente, en valeur absolue (-3.5 millions) plus de 80% de la perte enregistrée pour toute la Suisse romande. Le nombre d'heures louées dans le canton de Vaud a également fléchi de 2.5% ce qui représente 0.4 millions d'heures louées en moins.

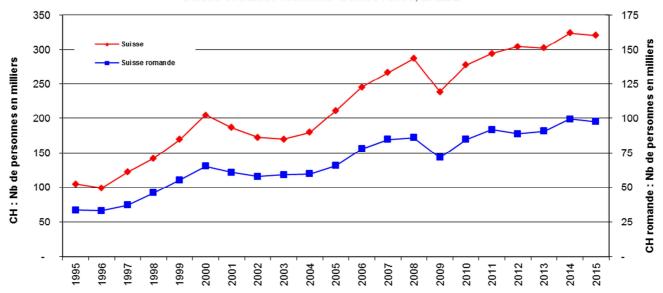
Les cantons de Neuchâtel (-8.4%) et du Jura (-5.3%) ont également connu une baisse. Seuls les cantons du Valais (+3.6%) et de Fribourg (+2.9%) ont enregistré une légère hausse.

Nombre d'heures louées (en millions) de 2005 à 2015 **Effectif** Variation 2014-2015 2015 2014 en nbre absolu en % 2005 Fribourg 3.5 2.4 3.6 + 0.1+ 2.9% Genève 23.1 9.9 19.6 - 3.5 - 15.3% 2.0 1.7 Jura 1.9 - 0.1 - 5.3% Neuchâtel 5.4 3.5 4.9 - 0.5 - 8.4% Vaud 17.5 10.4 17.1 - 0.4 - 2.5% 5.9 4.0 + 3.6% Valais 6.1 + 0.2 Suisse romande 57.5 53.2 31.8 - 4.2 - 7.3% 176.6 184.2 112.7 - 7.5 Suisse - 4.1%

Tableau 1 : Evolution du nombre d'heures louées en Suisse romande depuis 2005

3. Evolution du nombre de travailleurs intérimaires

Graphique 2 : Evolution du nombre de travailleurs intérimaires, Suisse et Suisse romande-Source : seco, EXLSE



En 2015, le nombre de travailleurs placés en emploi intérimaire a diminué par rapport à l'année précédente avec des baisses de 1% au niveau national et de 2% au niveau romand. Les agences suisses ont ainsi placé près de 320'000 personnes. En Suisse romande, ce chiffre atteint 97'560 personnes, soit près de 2'000 personnes en moins par rapport à 2014.

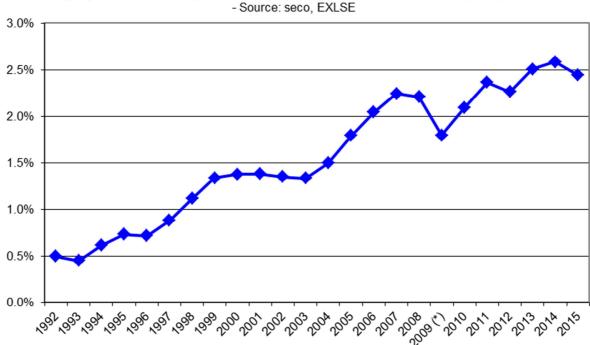
Entre 2014 et 2015, le nombre d'intérimaires a reculé dans quatre cantons romands. Le canton de Neuchâtel (-10%), Vaud (-7%) et Jura (-4%) ont connu une baisse supérieure à la moyenne romande. Le canton de Genève (-1%) a enregistré une baisse légèrement moins importante que la moyenne romande. Les cantons de Fribourg et du Valais n'ont pas été touché par le recul de l'emploi intérimaire puisqu'ils ont connu respectivement une hausse du nombre d'intérimaires de +17% et de +8%.

Tableau 2 : Evolution du nombre d'intérimaires depuis 2005

	Nombre d'intérimaires								
		Effectif		Variation 2014-2015					
	2015	2014	2005	en nbre absolu	en %				
Fribourg	8'217	7'044	5'510	+1'173	+17%				
Genève	32'093	32'565	20'466	-472	-1%				
Jura	2'932	3'043	2'732	-111	-4%				
Neuchâtel	8'349	9'250	6'783	-901	-10%				
Vaud	34'322	36'768	22'609	-2'446	-7%				
Valais	11'647	10'825	7'708	+822	+8%				
Suisse romande	97'560	99'495	65'808	-1'935	-2%				
Suisse	320'883	324'596	211'144	-3'713	-1%				

4. Part de l'emploi intérimaire par rapport à l'ensemble des emplois suisses

Selon nos estimations, en 2015⁴, en Suisse, les travailleurs intérimaires ont occupé près de 94'000 postes de travail en équivalent plein temps. Ceci représente environ 2.4% de l'emploi national. Cette proportion se montait à environ 2.6% en 2014, 1.8% en 2005 et 0.7% en 1995.



Graphique 3 : Part de l'emploi temporaire par rapport à l'ensemble des emplois, Suisse

^(*) La part de l'emploi intérimaire par rapport à l'ensemble des emplois est calculée notamment à l'aide de la statistique du volume du travail (SVOLTA) de l'OFS. Les données 2009 de la SVOLTA n'ont pas été publiées. Par conséquent, la valeur de l'indicateur a été estimée en 2009.

⁴ Notre estimation s'effectue notamment sur la base des statistiques de l'emploi (STATEM) et du volume de travail (SVOLTA) réalisé par l'Office fédérale de la statistique (OFS). **Les résultats de la SVOLTA de 2010 à 2014 ont été révisés en mai 2016**.

5. Evolution du nombre de travailleurs intérimaires selon le sexe

En 2015, les agences suisses ont placé en emploi intérimaire 84'489 femmes contre 236'394 hommes. En Suisse romande, on comptabilisait 28'214 femmes et 69'346 hommes. Ainsi, en 2015, la part de femmes par rapport à l'ensemble des travailleurs intérimaires a atteint 26% en Suisse, et 29% en Suisse romande. Les emplois intérimaires restent donc occupés majoritairement par les hommes.

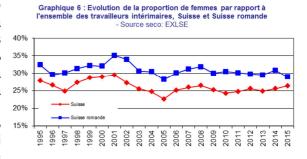
Alors que la proportion de femmes ne cessait de diminuer depuis 2001, la tendance s'était inversée à partir de 2005 jusqu'en 2008 (graphique 6). Entre 2008 et 2010, on observait une baisse puis une hausse. Depuis 2010, la situation devient plus stable et se caractérise par de légères fluctuations. Ainsi entre 2014 et 2015, les femmes connaissent à l'échelle suisse, une augmentation d'effectif (+2%) supérieure à celle des hommes (-2%). En Suisse

Suisse - Source: seco. EXLSE 275'000 250'000 225'000 200'000 175'000 150'000 125'000 100'000 75'000 25'000 1998 666 2000 2001 2002 2003 2003 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2013 2013 2014 ique 5 : Evolution du nombre d'intérimaires selon le sexe. Suisse romande - Source : seco, EXLSE 80'000 50'000 40'000 30'000 20'000 10'000

Graphique 4 : Evolution du nombre d'intérimaires selon le sexe,

romande, la tendance entre 2014 et 2015 s'inverse puisque la proportion des femmes se réduit et devient négative (-8%) alors que celle des hommes reste relativement stable (+1%).

A l'échelle cantonale, un canton connaît une augmentation de l'effectif féminin plus élevée que la moyenne romande et plus élevée que celle des hommes: Fribourg (+47% pour les femmes et +8% pour les hommes). Dans le canton du Valais, la progression de l'emploi féminin est équivalente à celle des hommes (respectivement +7% et +8%). Dans les cantons de Vaud (-17% et -1%), Jura (-15% et +1%) et Neuchâtel -13% et -8%) l'emploi intérimaire féminin a reculé plus vite que celui des



hommes et en-dessus de la moyenne romande. Le canton de Genève voit également l'emploi intérimaire féminin reculer (-5% et +1%), mais dans une proportion moins élevée que la moyenne romande.

Tableau 3: Evolution du nombre d'intérimaires selon le sexe entre 2014 et 2015

	Nombre d'intérimaires									
		Effe	ectif			Proportion				
	20	15	2014		2015		2014			
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
Fribourg	2'230	5'987	1'513	5'531	27%	73%	21%	79%		
Genève	10'221	21'872	10'807	21'758	32%	68%	33%	67%		
Jura	813	2'119	951	2'092	28%	72%	31%	69%		
Neuchâtel	2'517	5'832	2'895	6'355	30%	70%	31%	69%		
Vaud	10'498	23'824	12'703	24'065	31%	69%	35%	65%		
Valais	1'935	9'712	1'805	9'020	17%	83%	17%	83%		
Suisse romande	28'214	69'346	30'674	68'821	29%	71%	31%	69%		
Suisse	84'489	236'394	82'886	241'710	26%	74%	26%	74%		

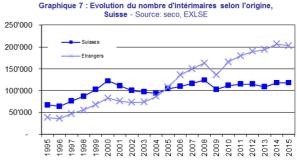
6. Evolution du nombre de travailleurs intérimaires selon la nationalité

Les agences pratiquant la location de services emploient en majorité des intérimaires de nationalité étrangère. En 2015, la Suisse compte 320'883 intérimaires, dont 203'207 de nationalité étrangère, soit 63% et 117'676 suisses, soit 37%. La Suisse romande dénombre quant à elle 97'560 intérimaires, dont 70'682 de nationalité étrangère, soit 72% et 26'878 suisses, soit 28%. Notons que si, depuis 2004, l'écart entre étrangers et suisses n'a cessé de se creuser chaque année, il reste stable en 2015.

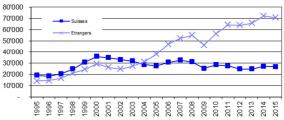
Entre 2014 et 2015, au niveau national, le nombre d'intérimaires suisses est resté stable (0%) alors que celui des intérimaires étrangers a légèrement reculé (-2%). Sur le plan romand, le nombre d'intérimaires suisses et étrangers a reculé de 1% et de 2% au niveau national.

Deux cantons romands, Fribourg et Jura enregistrent une hausse du nombre d'intérimaires suisses (respectivement +39% et +1%) supérieure à celles des étrangers. Dans le canton du canton du Valais. la

suisses à celles Valais, la

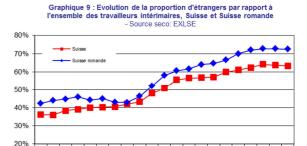


Graphique 8 : Evolution du nombre d'intérimaires selon l'origine



progression du nombre d'intérimaire étrangers (+9%) reste plus élevée que celle des Suisses (+4%). Dans les cantons de Neuchâtel et Vaud le recul de l'emploi intérimaire des Suisses est moins élevé que celui des étrangers alors qu'on observe l'inverse à Genève.

Entre 2002 et 2013, la proportion de travailleurs étrangers par rapport à l'ensemble des intérimaires n'a cessé de croître. Au niveau national, cette proportion est restée relativement stable entre 2007 et 2009 et a repris de la vigueur depuis 2009 pour atteindre le seuil de 64% en 2014. En Suisse romande, cette proportion n'a cessé de progresser et atteint donc près de 73% en 2014. En 2015, la progression de la part des étrangers a ralenti aussi bien en Suisse (63%) qu'en Romandie (72%).



Entre 2014 et 2015, la proportion d'intérimaires

étrangers a progressé en Valais et diminué dans les cantons de Fribourg et du Jura. Elle est restée stable dans les cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud.

Tableau 4: Evolution du nombre d'intérimaires suisses et étrangers entre 2014 et 2015

	Nombre d'intérimaires									
		Effe	ectif			Proportion				
	20)15	20	2014		2015)14		
	Suisses	Etrangers	Suisses	Etrangers	Suisses	Etrangers	Suisses	Etrangers		
Fribourg	2'775	5'442	1'995	5'049	34%	66%	28%	72%		
Genève	6'698	25'395	6'981	25'584	21%	79%	21%	79%		
Jura	748	2'184	743	2'300	26%	74%	24%	76%		
Neuchâtel	2'457	5'892	2'657	6'593	29%	71%	29%	71%		
Vaud	10'669	23'653	11'394	25'374	31%	69%	31%	69%		
Valais	3'531	8'116	3'401	7'424	30%	70%	31%	69%		
Suisse romande	26'878	70'682	27'171	72'324	28%	72%	27%	73%		
Suisse	117'676	203'207	117'852	206'744	37%	63%	36%	64%		

7. Emploi intérimaire et travailleurs européens au bénéfice d'une procédure d'annonce (moins de 90 jours)

Depuis le 1^{er} juin 2004, les ressortissants UE/AELE peuvent prendre un emploi auprès d'une entreprise suisse pour une durée inférieure à 90 jours par année civile, sans être au préalable en possession d'un permis de travail. Seule subsiste une obligation d'annonce.

Selon les statistiques de l'Office fédéral des migrations (ODM), durant l'année 2015, sur 113'310 travailleurs européens ayant pris un ou plusieurs emplois auprès d'un employeur suisse pour une durée totale de moins de 90 jours, 28'701 (25%) étaient sous contrat avec une agence de location de services. En Suisse romande, on comptabilisait 46'783 travailleurs européens ayant pris un emploi de moins de 90 jours, dont 11'224 sous contrat avec une agence (24%). Il convient de relever d'importantes différences entre les cantons. Alors que la proportion de travailleurs sous contrat avec une agence se monte à 39% dans le canton du Jura, elle n'est que de 20% dans le canton du Valais.

Entre 2014 et 2015, la proportion de travailleurs européens au bénéfice de la procédure d'annonce et sous contrat avec une agence est passée de 27% à 25% au niveau national et de 26% à 24% au niveau romand. Durant cette période, le nombre de personnes placées par une agence a diminué de 6 points de pourcentage (pts) au niveau national et de 8 pts au niveau romand. Les diminutions les plus fortes ont été enregistrées dans les cantons de Fribourg (-8 pts) et Genève (-8 pts). Le canton de Vaud (-6 pts) a enregistré une baisse équivalente à la moyenne romande et la situation est restée stable dans le canton de Neuchâtel (0 pts). Les cantons du Jura (+6 pts) et du Valais (+2 pts) ont connu une progression.

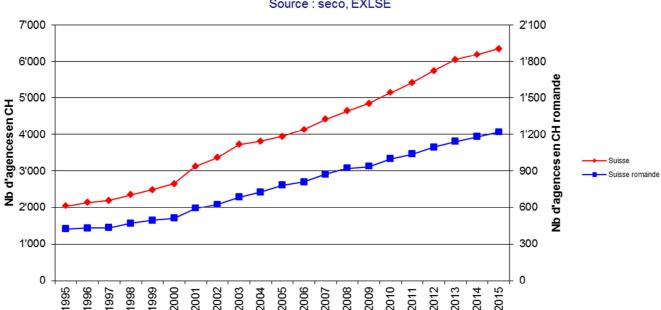
Tableau 5 : Nombre de travailleurs en provenance de l'UE/AELE ayant pris un emploi pour une durée de moins de 90 jours en Suisse et en Suisse romande (procédure d'annonce)

	Nombre total de personnes annoncées en 2015	Nombre de personnes annoncées et placées par une agence en 2015	Pourcentage de personnes placées par une agence en 2015	Pourcentage de personnes placées par une agence en 2014
Fribourg	2'449	762	31%	34%
Genève	18'878	4'525	24%	26%
Jura	1'669	652	39%	37%
Neuchâtel	2'361	756	32%	32%
Vaud	14'579	3'139	22%	23%
Valais	6'847	1'390	20%	20%
Suisse romande	46'783	11'224	24%	26%
Suisse	113'310	28'701	25%	27%

Source : ODM

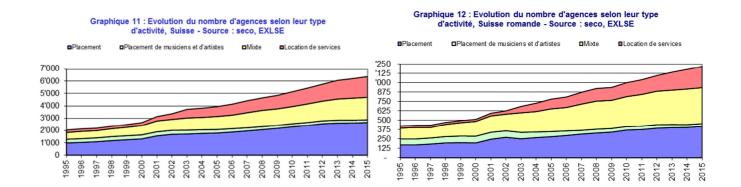
8. Evolution du nombre d'agences de placement et de location de services

En 2015, on recensait sur le territoire suisse 6'360 agences de placement fixe et/ou de location de services, en hausse de 3% par rapport à 2014. En Suisse romande, on en dénombrait 1'219, ce qui correspond à une hausse de 3% par rapport à 2014.



Graphique 10 : Evolution du nombre d'agences, Suisse et Suisse romande -Source : seco, EXLSE

Selon le type d'activité, on peut relever que le nombre d'agences pratiquant uniquement la location de services poursuit sa progression entre 2014 et 2015 (+6% en Suisse et +8% en Suisse romande). Le nombre d'agences pratiquant uniquement le placement fixe a crû (+2%) en Suisse et en Suisse romande (+4%). Le nombre d'agences mixtes (location de services et placement fixe) a augmenté de 2% au niveau national et de 1% au niveau romand. Le nombre d'agences spécialisées dans le placement d'artistes a reculé au niveau national de 2% et de 8% en Suisse romande. Entre 2005 et 2015 le nombre d'agences spécialisées dans la location de service a plus que doublé aussi bien au niveau national que romand avec respectivement +111% et +120%. Durant cette période, le nombre d'agences spécialisées en placement fixe n'a augmenté que de moitié avec respectivement +48% et +50%.



9. Conclusion

En 2015, le nombre d'intérimaires recule au niveau national et romand

Durant l'année 2015, 320'883 personnes ont été placées en Suisse par une agence de location de services, soit une diminution de 1% par rapport à l'année 2014. Durant la même période, en Suisse romande, le nombre d'intérimaires (97'560) a reculé de 2%. Rappelons que durant la période précédente, au niveau national et romand, on enregistrait des hausses du nombre d'intérimaires de 7% et 10%.

Cette baisse se vérifie aussi pour le nombre d'heures louées avec une diminution de 4.1% à l'échelle nationale et une baisse de 7.3% en Suisse romande. Ainsi, en 2015, le nombre d'heures louées atteint près de 177 millions en Suisse et 53 millions en Suisse romande.

Le nombre d'intérimaires recule dans quatre cantons et continue d'augmenter dans deux cantons romands

En 2015, le canton de Fribourg connaît la plus forte hausse annuelle (+17%) d'intérimaires alors qu'en 2014 elle était déjà de +10%. Cette tendance haussière touche également le canton du Valais (+8%). Dans les autres cantons romands la tendance annuelle est à la baisse principalement dans le canton de Neuchâtel (-10%).

L'emploi intérimaire féminin progresse au niveau national et recule au niveau romand

En 2015, 74% des emplois intérimaires en Suisse et 71% en Suisse romande sont occupés par des hommes. Entre 2014 et 2015, l'emploi intérimaire féminin progresse de 2% à l'échelle nationale alors que celui des hommes diminue dans la même proportion. Au niveau romand, l'emploi intérimaire féminin (-8%) recule alors que celui des hommes augmente (+1%).

Sur le plan cantonal, l'emploi intérimaire féminin a nettement progressé et de manière plus importante que les hommes dans les cantons de Fribourg (+47% pour les femmes et +8% pour les hommes). Dans le canton du Valais la progression du travail intérimaire est à peu près équivalente entre les femmes (+7%) et les hommes (+8%). L'emploi temporaire féminin recule de manière plus importante que les hommes dans les cantons de Vaud (-17%) du Jura (-15%) et de Neuchâtel (-13%). A Genève l'emploi temporaire féminin recule de 5% tandis que celui des hommes augmente de 1%.

Au niveau national et romand, la proportion de travailleurs intérimaires étrangers se réduit tandis que celle des nationaux progresse.

Rappelons que depuis 2004 en Suisse romande et 2005 au niveau national, le nombre d'étrangers placés en intérimaire est plus élevé que celui des Suisses. En 2015, la proportion d'intérimaires étrangers atteint 72% au niveau romand et 63% au niveau national. Entre 2014 et 2015, au niveau national, le nombre d'intérimaires suisses est resté constant alors que celui des étrangers a baissé (-2%). Sur le plan romand, le nombre d'intérimaires suisses a reculé de 1% et celui des étrangers de 2%.

La part de travailleurs européens au bénéfice d'une procédure d'annonce (moins de 90 jours) et sous contrat avec une agence de location de services a diminué en 2015 au niveau national et romand

Selon les statistiques de l'Office fédéral des migrations (ODM), durant l'année 2015, 113'310 travailleurs européens ont pris un emploi auprès d'un employeur suisse pour une durée de moins de 90 jours. Sur ce total, 28'701 (25%) étaient sous contrat avec une agence de location de services. En Suisse romande, sur les 46'783 travailleurs européens annoncés, 11'224 (24%) étaient sous contrat avec une agence. Entre 2014 et 2015, la proportion de travailleurs européens sous contrat avec une agence est passée de 27% à 25% au niveau national et de 26% à 24% au niveau romand.

Annexe1: Nombre d'agences par type et par canton

1. Evolution du nombre d'agences par canton

	Nombre d'agences (tous types confondus)							
		Effec	tif		Variation 2014-2015			
	2015	2014	2005	1995	en nbre absolu	en %		
Fribourg	103	101	61	28	+2	+2%		
Genève	447	429	309	170	+18	+4%		
Jura	24	23	16	13	+1	+4%		
Neuchâtel	88	83	56	25	+5	+6%		
Vaud	445	434	277	143	+11	+3%		
Valais	112	109	63	45	+3	+3%		
Suisse romande	1'219	1'179	782	424	+40	+3%		
Suisse	6'360	6'197	3'941	2'047	+163	+3%		

Source : seco, EXLSE

2. Evolution du nombre d'agences exerçant le placement fixe uniquement

	Agences de placement fixe uniquement						
		Effec	etif		Variation 2014-2015		
	2015	2014	2005	1995	en nbre absolu	en %	
Fribourg	35	36	26	28	-1	-3%	
Genève	176	168	131	170	+8	+5%	
Jura	4	4	3	13	0	0%	
Neuchâtel	21	16	12	25	5	+31%	
Vaud	158	154	100	143	+4	+3%	
Valais	25	26	8	45	-1	-4%	
Suisse romande	419	404	280	424	+15	+4%	
Suisse	2'655	2'616	1'797	995	+39	+1%	

Source : seco, EXLSE

3. Evolution du nombre d'agences exerçant la location de services uniquement

		Agences de location de services uniquement							
		Effecti	f		Variation 2014-2015				
	2015	2014	2005	1995	en nbre absolu	en %			
Fribourg	28	24	11	2	+4	+17%			
Genève	112	103	61	11	+9	+9%			
Jura	3	2	-	-	+1	+50%			
Neuchâtel	11	10	6	1	+1	+10%			
Vaud	105	100	41	5	+5	+5%			
Valais	25	23	10	10	+2	+9%			
Suisse romande	284	262	129	29	+22	+8%			
Suisse	1'671	1'576	793	207	+95	+6%			

4. Evolution du nombre d'agences exerçant le placement fixe et la location de services

	Agences mixtes (placement fixe et location de services)							
		Effe	etif		Variation 2014-2015			
	2015	2014	en nbre absolu	en %				
Fribourg	39	38	21	13	+1	+3%		
Genève	146	145	95	51	+1	+1%		
Jura	16	16	12	8	0	0%		
Neuchâtel	53	53	33	13	0	0%		
Vaud	167	165	106	42	+2	+1%		
Valais	60	58	37	18	+2	+3%		
Suisse romande	481	475	304	145	+6	+1%		
Total Suisse	1'813	1'779	1'061	547	+34	+2%		

Source : seco, EXLSE

5. Evolution du nombre d'agences spécialisées dans le placement d'artistes et de musiciens

	Agences de placement d'artistes							
		Effe	ctif		Variation 2014-2015			
	2015	2014	2005	1995	en nbre absolu	en %		
Fribourg	1	3	3	6	-2	-67%		
Genève	13	13	22	25	0	0%		
Jura	1	1	1	2	0	0%		
Neuchâtel	3	4	5	7	-1	-25%		
Vaud	15	15	30	31	0	0%		
Valais	2	2	8	8	0	0%		
Suisse romande	35	38	69	79	-3	-8%		
Total Suisse	221	226	290	298	-5	-2%		